



Publié sur REEA (<https://ree-auvergne.org>)

[Accueil](#) > Formation : AnimalleLoup (1ère session : connaissance de l'espèce) - Du 7 au 9 décembre - CANTAL - Organisé par le CREEA

Formation : AnimalleLoup (1ère session : connaissance de l'espèce) - Du 7 au 9 décembre - CANTAL - Organisé par le CREEA

CREE Auvergne
22 Impasse Bonnabaud
CREE Auvergne
63000
Clermont-Ferrand
0473283106
contact@cree-auvergne.org [1]
<http://cree-auvergne.org/> [2]

Participants:
[Educateur EEDD](#) [3]
[Educateurs](#) [4]
[Enseignant](#) [5]

Thème:
[Biodiversité](#) [6]
[Pédagogie - Education - Formation](#) [7]

Dates:
Mercredi 7 Décembre 2016 - Vendredi 9 Décembre 2016

Lieu:
Cantal, la Vallée de la Jordanne au Gîte sur Mandailles
Inscription et tarifs:

Tarifs :

- en formation professionnelle : 600€
- à titre individuel d'adhérents/membres associés du CREEA : 115€
- à titre individuel non adhérent au CREEA : 135€

Inscription :

Veuillez remplir le formulaire d'inscription [en cliquant ici](#) [8].

Date d'échéance d'inscription:
Mercredi 30 Novembre 2016
En détails:

Le CREE Auvergne renouvelle **la formation sur la malle ANIMALLE LOUP**.

La formation s'articule en 2 parties :

- la 1ère session porte sur les connaissances techniques de l'espèce (écologie, cadre réglementaire, plan national...),
- la 2de session sur la pédagogie et l'utilisation de la malle "Animalleloup" avec différents publics.

Cette formation s'était déroulée ces deux dernières années en décembre 2014 et mars 2015. Elle a permis le montage de quelques projets pédagogiques sur cette espèce en Auvergne et des animations sur le loup ont été mises en place par les animateurs formés dans le cadre de la fête de la science.

Objectifs:

Les objectifs généraux du projet sont les suivant :

- **Former des éducateurs nature aux questions du retour d'un grand prédateur en Auvergne : le Loup.**
- **Favoriser le montage de projets pédagogiques sur le Loup en lien avec les territoires.**

Contenu:

Cette année, nous reconduisons **la 1ère session de 3 jours** et nous vous proposons d'y participer :

- **Dates** : Du mercredi 7 au vendredi 9 décembre 2016
- **Lieu** : Cantal, la Vallée de la Jordanne au Gîte sur Mandailles
- **Contenu** : Rencontres avec des professionnels (berger, agriculteur...), apports de contenu sur l'écologie de l'espèce, sur la réglementation, l'historique et le contexte auvergnat et quelques apports en pédagogie en sachant que l'utilisation de la malle sera vu dans la 2nd partie de la formation.
Pour avoir plus de détails, **consulter le programme prévisionnel**.

Informations complémentaires:

Pour s'inscrire : [veuillez remplir ce formulaire en ligne](#) [9].

Attention, cette formation aura lieu sous réserve d'avoir un nombre d'inscrits minimum ou égal à 10 personnes.

Pour toutes questions, contacter le CREE Auvergne.

A consulter:

[programme_prev._animalle_loup_2016_vprev.pdf](#) [10]

En image:



[11]

- [Mentions légales](#)
- [Aide](#)
- [Plan du site](#)
- [Contact](#)

URL source: <https://ree-auvergne.org/formation/formation-animalleloup-1ere-session-connaissance-de-lespece-du-7-au-9-decembre-cantal>

Liens

[1] <mailto:contact@cree-auvergne.org>

[2] <http://cree-auvergne.org/>

[3] <https://ree-auvergne.org/participants/educateur-eedd>

[4] <https://ree-auvergne.org/participants/educateurs>

[5] <https://ree-auvergne.org/participants/enseignant>

[6] <https://ree-auvergne.org/th%C3%A8mes/biodiversit%C3%A9>

[7] <https://ree-auvergne.org/th%C3%A8mes/p%C3%A9dagogie-education-formation>

[8] https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdhkYmIRu7X0_GAwmVfl6d0g8I_r42Aje9M_NHv5gPSLOVM2Q/viewform

[9] http://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdhkYmIRu7X0_GAwmVfl6d0g8I_r42Aje9M_NHv5gPSLOVM2Q/viewform

[10] https://ree-auvergne.org/sites/default/files/formations/programme_prev._animalle_loup_2016_vprev_0.pdf

[11] https://ree-auvergne.org/sites/default/files/styles/1280x960/public/formations/images/diaporama_un_loup_est_un_loup_logo.jpg?itok=TWpCfzku&slideshow=true&slideshowAuto=true&slideshowSpeed=4000&speed=350&transition=elastic